

Chantier d'Insertion

Appel à projets des communes

Année

Direction de l'Insertion du Centre Intercommunal d'Action Sociale
de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Appel à projets des communes – Année

Direction de l'Insertion

La fusion au 1^{er} janvier 2017 de la communauté de communes de Bernay et ses Environs, du canton de Beamesnil, du canton de Broglie, de l'Intercom du Pays Brionnais et de l'Intercom Risle et Charentonne a donné naissance à l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

C'est ainsi que le C.I.A.S originel de l'ex Intercom du Pays Brionnais intègre l'action sociale communautaire : Insertion, enfance jeunesse, autonomie et animation de la vie sociale.

La direction de l'insertion, dans le cadre de l'activité du chantier, a pour objectif : l'insertion de personnes en difficultés vers l'emploi grâce à l'acquisition de compétences qualifiantes et diversifiées. Ainsi le chantier d'insertion peut assurer des demandes de prestation de services d'aménagements paysagers émanant des communes, dans la limite des disponibilités du planning. La réalisation des prestations sera conditionnée par l'établissement d'un devis et d'une convention financière.

Aussi, afin de sélectionner les demandes auxquelles il sera possible de répondre, il conviendra de prendre connaissance de ce dossier et de le retourner :

Avant le

Par courrier : C.I.A.S - Direction de l'Insertion - 41, rue Jules Prior - 27170 Beaumont-le-Roger

Par Email : insertion@bernaynormandie.fr

Objectifs

La Direction de l'insertion ayant vocation à accompagner les agents vers un retour à l'emploi au travers de projets sollicitant l'acquisition de compétences, une attention particulière sera accordée à l'accueil du personnel :

- Prise en compte, dans la mesure du possible, des moyens de restauration pour le personnel du chantier pour les communes situées à plus de 40 kms de la commune de Brionne (siège du chantier d'insertion)
- Mise en œuvre d'une collaboration entre le personnel communal ou un comité d'élus et celui du chantier d'insertion

Organisation générale de la prise en charge du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le service du chantier d'insertion accompagnera la commune dans la définition du besoin pour sa réalisation. La commune prendra en charge l'ensemble des dépenses d'achats de végétaux, de fournitures ou de location de matériel préalablement définis avec le chantier d'insertion. Le chantier d'insertion, quant à lui, établira un devis sur la base des moyens humains nécessaires à la réalisation de ce projet.

Afin d'assurer une bonne coordination dans la réalisation du projet et de son suivi, la commune devra constituer un comité de pilotage. En effet, il s'avère nécessaire d'avoir un interlocuteur privilégié qui sera expressément nommé dans la fiche signalétique du dossier. Par ailleurs, suivant l'importance du projet, l'organisation de réunions de chantier permettra d'assurer le suivi de l'opération.

Enfin, il est important de rappeler que le chantier d'insertion n'a pas vocation à se substituer à un agent communal ni d'entrer en concurrence avec les entreprises locales.

Thématiques retenues

A. Amélioration du cadre de vie

- ⇒ Créations paysagères
- ⇒ Modernisation de l'espace

B. Valorisation du patrimoine

- ⇒ Aménagements, créations, plantations d'espaces patrimoniaux
- ⇒ Aménagements à vocation de développement touristique

C. Travaux en milieu naturel

- ⇒ Mise en sécurité du site
- ⇒ Broyage
- ⇒ Élagage

Pièces à fournir

- ☐ Une note explicative
- ☐ Une fiche signalétique du porteur du projet (cf. annexe)
- ☐ Plan, schéma, parcelle, photo, ou tout autre document permettant d'identifier le site

Modalités d'attribution

L'ensemble des propositions sera examiné par la commission d'attribution composé d'élus de la commission d'insertion. Sur sa proposition, le Conseil d'Administration validera les projets qui seront assurés par le chantier d'insertion.

La direction de l'insertion adressera aux communes retenues un devis et une convention de prestation de service pour accord.

Il appartient aux communes de s'assurer qu'elles disposent du budget nécessaire pour faire procéder à la réalisation de la/des prestation(s) demandée(s).

Valeurs d'attribution

Pédagogie ¹ envers les salariés du chantier et envers les citoyens	Technicité (utilisation de matériels et matériaux innovants...)	Valorisation environnementale et patrimoniale	Moyens mis à disposition par la commune pour l'accueil du chantier	Pérennité de l'action par la commune	
30 %	30 %	20 %	10 %	10 %	100 %

¹ Le projet proposé doit avoir une portée pédagogique visant à permettre aux salariés de développer et/ou d'acquérir de nouvelles compétences via un contenu et des objectifs clairs.

ANNEXE

Fiche Signalétique

Appel à projets

Service Insertion du Centre Intercommunal d'Action Sociale

La Collectivité

Nom de la commune :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

N° Siret :

Le représentant légal de la Collectivité

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

La personne en charge du suivi du dossier

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :